



**EN BREF :**

- État général de la situation : ravageurs.
- Mouche de la pomme : premières interventions si nécessaire.
- Autres ravageurs et seuils de fin de saison.
- Analyse foliaire.

## ÉTAT GÉNÉRAL DE LA SITUATION

Les captures de mouches de la pomme sont débutées dans les vergers du sud-ouest de Montréal, de la Montérégie, de Deux-Montagnes et de l'Estrie. Elles sont abondantes dans quelques vergers du sud-ouest de Montréal, de la Montérégie et de Deux-Montagnes. Les captures de carpocapses de la pomme demeurent importantes en général et des dégâts sont observés dans des vergers du sud-ouest de Montréal, de la Montérégie et de la région de Deux-Montagnes. Les larves de tordeuses à bandes obliques de la génération estivale commencent à être observées dans les vergers du sud-ouest de Montréal, de la Montérégie et de la région de Deux-Montagnes.

Les populations de tétranyques rouges, de tétranyques à deux points ou d'ériophyides du pommier sont à la hausse au sud-ouest de Montréal, en Montérégie et dans Deux-Montagnes. Du feuillage bronzé par la nutrition des ériophyides est observé dans quelques vergers de la Montérégie et du sud-ouest de Montréal. La présence de pucerons lanigères est signalée dans des vergers de la région de Deux-Montagnes. Des pucerons roses du pommier sont observés dans plusieurs vergers de Brome-Missisquoi et des pucerons verts du pommier sont observés dans plusieurs vergers de la Montérégie. Les cicadelles de la pomme de terre sont observées dans différents secteurs, notamment Deux-Montagnes.

Quant au climat, on ne signale pas de nouveaux événements de grêle après ceux du début et de la mi-juin. Pour ce qui est des précipitations, elles ont été très variables selon les endroits et certains vergers ont déjà un important besoin d'irrigation.

## MOUCHE DE LA POMME

(G. Chouinard et P.-E. Yelle)

### État de la situation

La première capture a été rapportée le 27 juin en Montérégie-Ouest. Depuis, des captures sont rapportées dans toutes les régions, sauf celle de Québec. Les seuils d'intervention sont déjà atteints dans quelques vergers en Montérégie et dans Deux-Montagnes.

## Stratégies d'intervention

Le traitement du carpocapse avec certains produits ayant peu d'effet sur la mouche pourrait expliquer son apparition relativement hâtive, comme l'an dernier. La stratégie d'intervention est de dépister partout et de traiter dans les secteurs affectés seulement.

**Aucun traitement phytosanitaire n'est requis avant que les populations ne dépassent les seuils d'intervention.** Ce seuil est de deux mouches par sphère rouge, sauf si vos pommes sont destinées à l'exportation (le seuil baisse alors à une mouche par sphère) ou si vous avez déjà effectué au moins un traitement contre cet insecte (le seuil passe alors à cinq mouches par sphère).

Si un traitement doit être effectué, sélectionnez un insecticide qui protégera le plus possible les prédateurs et les parasitoïdes présents dans votre verger. La conservation des espèces bénéfiques, notamment les syrphes, les cécidomyies, les chrysopes et les coccinelles, leur permettra de poursuivre les attaques contre les acariens et les pucerons (voir ci-dessous la section intitulée : autres ravageurs). Si vous utilisez un organophosphoré (GUTHION, IMIDAN, ZOLONE, SNIPER, etc.), **faites attention**, car l'utilisation de cette catégorie de produits est maintenant soumise à des règles additionnelles de sécurité. **Consultez l'étiquette et respectez les délais (délai de réentrée et délai avant la récolte).**

À la suite du traitement, il faut recommencer le dénombrement cumulatif des captures, en excluant les captures pendant la période de rémanence du produit (7 à 10 jours après l'application). Le dépistage doit se poursuivre jusqu'à la première semaine de septembre.

## AUTRES RAVAGEURS

### Carpocapses et tordeuses à bandes obliques

On continue à capturer des adultes de carpocapse et à observer les dégâts de leurs larves dans certains vergers. Les larves d'été de la tordeuse à bandes obliques sont déjà présentes. Consultez l'avertissement **No 06** du 28 mai 2008 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06pom08.pdf>) et le bulletin **No 07** du 13 juin 2008 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b07pom08.pdf>) pour la stratégie à employer contre le carpocapse et l'avertissement **No 08** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a08pom08.pdf>) du 11 juin 2008 pour la stratégie d'été contre la tordeuse.

### Acariens phytophages

Peu de vergers ont atteint les seuils d'intervention pour le tétranyque rouge et pour le tétranyque à deux points. Les populations d'ériophyides sont déjà importantes dans certains cas. Elles peuvent causer un roussissement du feuillage; à surveiller sur certains cultivars particulièrement sensibles comme Jersey Mac. La présence de prédateurs devrait suffire à contrôler cet acarien dans la majorité des cas. Consultez le tableau de la page 3 pour déterminer s'il y a lieu de traiter et quel produit choisir.

### Cicadelles

Lorsque les cicadelles occupent uniquement les gourmands, aucune perte économique n'est à craindre (c'est souvent le cas de la cicadelle de la pomme de terre). Si les cicadelles sont présentes sur les feuilles de plusieurs autres pousses, un décompte sur 100 feuilles (3 à 5 feuilles par arbre) peut être fait. Le seuil d'intervention suggéré est en moyenne une cicadelle par feuille. Attention, les produits efficaces contre les cicadelles peuvent décimer les populations de punaises prédatrices (exemple : punaise translucide) ou encore les populations d'acariens prédateurs, sans être très efficaces sur les cicadelles adultes!



## Pucerons

On signale la présence de pucerons lanigères dans Deux-Montagnes. Le seuil d'intervention est la présence de colonies dépistées sur 50 % des cicatrices de taille ou des gourmands. Pour les pucerons verts, le seuil est de 50 % des pousses infestées de colonies moyennes. Référez-vous à l'affiche sur les traitements foliaires du pommier 2008-2009 pour les produits à employer.

## Rappel des seuils d'été

Le tableau ci-dessous indique les principaux ravageurs à surveiller dans les semaines à venir.

Ravageurs	Seuils de fin de saison	Pesticides (jours de délai avant récolte)
<i>Mouche de la pomme</i>	2 par sphère ou 4 à 5 par sphère après un 1 <sup>er</sup> traitement; marchés d'exportation : 1 par sphère.	IMIDAN*(1); ZOLONE*(30); SNIPER OU GUTHION (14); DELEGATE(7); CALYPSO(30)
<i>Ériophyides</i>	200 formes mobiles par feuille.	THIODAN*(15); KELTHANE (7); ENVIDOR (7); PYRAMITE (25)
<i>Tordeuse à bandes obliques</i>	3 % de fruits ou de bourgeons à fruit affectés ou présence de larves dans 10 % des pousses en croissance.	Il n'y a pas d'insecticides économiquement rentables contre ce ravageur à cette période de l'année. La taille d'été et l'éclaircissage manuel (une pomme par bouquet) sont toutefois efficaces.
<i>Carpocapse</i>	5 % de dégâts sur fruits (par zone) observés cette année ou l'année précédente.	IMIDAN*(1); CONFIRM*(14); INTREPID*(14); ZOLONE*(30); ASSAIL (7); RIMON* (14) ; ALTACOR (14); DELEGATE(7)
<i>Tétranyques</i>	<b>Jusqu'à la mi-août</b> : 23 % de feuilles avec 8 formes mobiles et plus. <b>Après la mi-août</b> : 24 % de feuilles avec 15 formes mobiles et plus.	ACRAMITE (7); ENVIDOR (7); KELTHANE (7); PYRAMITE (25); CARZOL (1). Les pucerons et les cicadelles seront aussi affectés par le PYRAMITE et quelque peu par le CARZOL.
<i>Cicadelles (les 2 espèces)</i>	1 par feuille en moyenne.	THIODAN*(15); ADMIRE (7); ASSAIL (7); SEVIN (11). Efficaces surtout contre les immatures.

\* : produits les moins toxiques pour la faune auxiliaire, c'est-à-dire les prédateurs et les parasites.

## ANALYSE FOLIAIRE

Le prélèvement foliaire pour fin d'analyse permettra d'évaluer le niveau des éléments chimiques contenus dans les feuilles et d'apporter les correctifs afin d'obtenir une croissance équilibrée de vos pommiers. En complément à l'analyse de sol, cette analyse permettra de mesurer le prélèvement réel en éléments nutritifs, incluant l'azote (non disponible par l'analyse de sol). Le prélèvement de feuilles, en vue de l'analyse foliaire des pommiers, doit être effectué entre la mi-juillet et le début d'août. Référez-vous à l'avertissement **No 13** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a13pom06.pdf>) du 5 juillet 2006 et consultez votre conseillère ou votre conseiller agricole pour plus de détails.

## OBSERVATIONS ET PRÉVISIONS DU RÉSEAU (S. Bellerose)

### Vergers pilotes

Le tableau qui suit est un résumé des renseignements détaillés du Réseau en date du 7 juillet. Pour de l'information et des prévisions détaillées sur les ravageurs, les maladies et la météorologie, consultez notre site Web (<http://www.agrireseau.qc.ca/reseaupommier>) à la section « Observations et prévisions dans les vergers ».



Région pomicole	Québec	Estrie	Montérégie	Missisquoi	Sud-ouest	Laurentides	Verger du Réseau
Poste d'observation :	<i>Ste-Famille</i>	<i>Compton</i>	<i>Abbotsford</i>	<i>Dunham</i>	<i>Franklin</i>	<i>Oka</i>	<i>Saint-Bruno</i>
	St-Antoine		Rougemont Milton/St-Hilaire	Frelighsburg	Hemmingford	St-Joseph	
Carpocapse	0 ⇔	38 ⇔	204 ↑	11 ⇔	49 ⇔	209 ↑	22 ↓
Charançon de la prune	nd	nd	0,0 ⇔	nd	0,0 ⇔	nd	0,0 ⇔
Hoplocampe	0,7 ↓	33,8 ⇔	2,2 ⇔	3,8 ↓	14,4 ⇔	6,0 ⇔	14,8 ⇔
Mineuse marbrée	45 ⇔	584 ↓	5332 ↓	1912 ↓	6156 ⇔	632 ↓	1828 ↓
Mouche de la pomme	0,0 ⇔	0,0 ⇔	0,0 ⇔	0,0 ⇔	0,0 ⇔	0,0 ⇔	0,0 ⇔
Noctuelle du fruit vert	0 ⇔	71 ⇔	15 ↓	8 ↓	9 ↓	11 ↓	26 ↓
Punaise terne	0,5 ↓	2,8 ⇔	7,3 ↑	9,0 ↑	7,4 ↑	4,0 ⇔	5,5 ⇔
Sésie du cornouiller	1 ⇔	3 ⇔	4 ⇔	4 ⇔	36 ↑	21 ⇔	11 ⇔
Tord.à bandes obliques	0 ↓	4 ↓	57 ↓	28 ⇔	64 ↓	41 ⇔	90 ↓
Tord.à bandes rouges	6 ⇔	130 ↓	33 ↓	74 ↓	135 ↓	20 ⇔	34 ⇔
Tord. orientale du pêcher	nd	nd	22	nd	6	nd	14
Espèces utiles actives	acariens prédateurs stigmaéides et phytoséiides, punaise de la molène, syrphes						
DJ5 en date du 7 juillet	665 ⇔	794 ↑	890 ↑	867 ↑	890 ↑	848 ↑	-
Mm de pluie cumulés du 1 au 7/07	25 ⇔	4 ↓	10 ↓	5 ↓	4 ↓	12 ↓	-

Les observations biologiques (captures par piège) proviennent des postes indiqués en italique. Les données météorologiques sont générées et validées par l'IRDA. Fluctuations par rapport à la normale : ↑ = plus important; ↓ = moins important; ⇔ = semblable. DJ5 = degrés-jours cumulés (base 5 °C) depuis le 1<sup>er</sup> mars (méthode standard).

***Veillez vous référer aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides; le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.***

***Lorsqu'il y a des références à des communiqués ou à d'autres sources d'information des années antérieures, veuillez vous assurer que les pesticides mentionnés sont toujours homologués.***

## BON ÉTÉ !



LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DU POMMIER  
 PAUL ÉMILE YELLE, agronome, avertisseur suppléant  
 Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest, MAPAQ  
 118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0  
 Téléphone : 450 454-3904 – Télécopieur : 450 454-7959  
 Courriel : [paul-emile.yelle@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:paul-emile.yelle@mapaq.gouv.qc.ca)

pour

GÉRALD CHOUINARD, agronome-entomologiste, avertisseur  
 Institut de recherche et de développement en agroenvironnement  
 3300, rue Sicotte, case postale 480, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B8  
 Téléphone : 450 778-6522 – Télécopieur : 450 778-6539 – Courriel : [Gerald.Chouinard@irda.qc.ca](mailto:Gerald.Chouinard@irda.qc.ca)

Édition et mise en page : Rémy Fortin, agronome et Isabelle Beaulieu, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**  
**Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 10 – pommier – 9 juillet 2008**

